

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

CONFERENCE DE NOTRE-DAME DE PARIS

TROISIÈME CONFÉRENCE

Le P. Monsabré a consacré sa troisième conférence à terminer son exposé sur le dogme de l'Enfer. Après avoir traité de l'éternité des peines, il s'occupe de la nature de ces peines. Il nous a promis, dès le début de ce sujet, de nous dépeindre un enfer raisonnable, et il a pu s'écrier en terminant qu'il avait tenu sa parole. Laissons de côté toutes les descriptions qu'on trouve dans les vieux sermons et dans les morceaux choisis de littérature que nous avons appris au collège et où l'imagination évoque des tableaux plus ou moins fantaisistes et chimériques, il déduit la nature des peines de l'enfer de la fatalité logique du péché, et il arrive à la plus redoutable des conclusions, qui établit d'une façon certaine pour tout penseur sérieux : le dam, peine radicale sur laquelle se greffent toutes les autres, la douleur, le désespoir et le remords souverains.

La vie humaine est remplie de douleurs, dont les plus grandes n'ont pas le triste honneur d'être une lointaine image de la douleur du réprouvé. Au lieu de se reposer dans l'harmonieuse plénitude de son être : la perfection, la malédiction qui répond au dernier cri d'impénitence du pécheur l'étreint et le précipite dans les abîmes éternels, loin de la lumière, loin de l'amour infini qui doit remplir nos cœurs, loin de la patrie où doit se reposer à jamais l'humanité régénérée, loin de l'époux divin des âmes qui veut consommer les largesses de sa grâce par l'éternel embrassement de sa gloire.

Il s'en va loin du souverain bien, le cœur rempli de désirs masqués et d'inévitables tristesses. La foi qu'il emporte avec lui aux rivages de la douleur, la foi qu'il ne peut plus étouffer dans le tourbillon de ses plaisirs ou le sommeil de ses nuits criminelles, fait éclater au fond de son être bouleversé les plus déchirantes contradictions. Dieu, faisant acte de souveraine justice et d'équitable vengeance, le chasse sans pitié et lui ferme les portes de son être et de ses adorables perfections, il n'y peut plus entrer. Il est maudit, il est damné.

La privation de Dieu est une peine aussi grande que Dieu lui-même est grand. En perdant Dieu, le pécheur perd tous les biens dont il est la source ; par conséquent aucun des sens, aucune des passions dont les jouissances lui ont fait oublier l'unique bien qu'il devait aimer ne peuvent point le satisfaire.

La n'est pas toute la peine du damné. A la négation du souverain bien, l'homme pécheur ajoute une injuste préférence pour les créatures, auxquelles il demande de coupables jouissances. Dieu doit avoir ses reprises par des peines positives contre ce vol outrageant, afin qu'il ne soit pas dit que le pécheur garde éternellement le bénéfice des plaisirs qu'il s'est illégitimement procurés.

Le feu deviendra le principal ministre de la vengeance des créatures innocentes, que l'homme a détournées du but pour lequel Dieu les avait faites, et qu'il a exposées aux mépris de sa majesté outragée et aux coups de sa justice. C'est la justice sommaire des créatures punissant les criminelles préférences du pécheur ; sans le feu, le châtiment ne serait pas complet.

En obéissant aux créatures, l'homme prévaricateur se révolte contre le maître absolu de son sort ; il méprise la plus haute et la plus sainte de toutes les autorités, pour conquérir son indépendance. Malgré cette rébellion, Dieu reste son maître. Pour punir cet être révolté et réprimer l'orgueilleux soulèvement de sa volonté, il lui envoie un tyran impitoyable : c'est le démon ; le jour de la malédiction divine est le jour de Satan.

A toutes ces peines s'ajoutent l'isolement, la douleur sans le miséricordieux partage de l'affection, la solitude, le désespoir et le remords, avec la notion parfaite que la perte de tout bien est éternelle et volontaire.

L'éternité malheureuse s'ouvre devant le pécheur, il voit l'interminable route que doit parcourir sa vie désolée, il n'a besoin de faire aucun calcul pour mesurer l'infinie perspective qui se déroule à ses yeux. La douleur transperce son cœur et lui fait une blessure incurable dont les élancements retentissent dans toutes les plaies de sa nature tourmentée et empêchent qu'elles ne se cicatrisent : c'est la blessure du désespoir.

Dernière convulsion d'une âme qui appelle le bonheur et à qui rien répond, pas même ses propres illusions, le désespoir pèse d'un poids horrible sur une vie humaine ; il engendre un inexprimable dégoût, qui donne aux plus lâches l'atroce courage d'en finir avec l'existence, pour se soustraire aux infortunes qu'ils n'ont pas la vaillance de supporter.

Et après le désespoir, c'est le remords. Au fond de la conscience du réprouvé, il pousse de cris terribles pour l'empêcher d'oublier, ou de faire oublier la cause de son malheur ; il l'abreuve d'indignation et de mépris, sans lui laisser le droit de se plaindre, et renouvelle sans cesse les tortures de ses fautes et de ses crimes. Le remords lui retrace le chemin qu'il a suivi pas à pas vers la perdition, lui montrant toutes les turpitudes de son existence. Il était libre pourtant. S'il n'a pas résisté à la fougue de ses passions, ni aux convoitises de la chair, ni aux séductions et aux scandales du monde à qui dont il s'en prendre, si ce n'est à lui-même ?

La liberté sainte que Dieu lui avait laissée, il en a profité pour la mettre au service de ses passions, tandis que les saints jouissent de la récompense promise aux mérites de leurs vertus. Ils chantent le triomphe de la liberté dont ils se sont servis pour la gloire de Dieu et l'écho mourant de leur cantique descend jusqu'aux portes de l'enfer, pour rappeler à ceux qui l'habitent

que le malheur éternel est à qui l'a voulu.

Ce qui augmente encore le remords du pécheur, c'est le souvenir des bienfaits de Dieu et de ses propres ingratitude ; c'est le souvenir de la bonté, de la miséricorde, de l'amour de Dieu et de son propre mépris pour toutes les grâces qui lui a offertes et qu'il a repoussées. Aussi constant dans son amour que le pécheur dans son impénitence Dieu n'a pas cessé un seul instant de pleurer et de gémir sur le sort malheureux de sa créature égarée ; rien ne l'a arrêté dans sa chute ; aujourd'hui Dieu ne pleure plus, l'enfer retentit des cris de sa colère.

Ah ! c'est en vain que le damné veut s'échapper, en vain qu'il demande d'être mis à couvert des regards de celui qui siège sur le trône, d'être dérobé aux fureurs de l'agneau. Il faut qu'il l'entende et que sa plainte éternelle soit pour lui l'inépuisable source du plus cruel des remords.

Enfin le malheur du pécheur est consommé ; il le comprend, et son cœur est rempli d'une inexprimable colère. Il grince des dents et sèche d'épuisement sur les ruines de ses désirs frappés à mort. Personne ne peut venir à son aide ; entre les damnés et les élus un abîme immense est à jamais ouvert, et si bien affirmé qu'il ne peut être comblé ni franchi.

Voilà l'enfer ! pas de tableaux pour en déterminer les peines, et nous devons avouer, après avoir entendu le P. Monsabré, que la raison est plus cruelle et plus impitoyable que l'imagination pour tracer les souffrances des damnés dans la cité dolente.

La tradition raconte que la sœur de saint Thomas d'Aquin, lui demandant ce qu'il fallait faire pour gagner le ciel, reçut cette réponse : "Le vouloir !" c'est la même pensée que celle de St Augustin : "Dieu qui t'a créé sans toi, ne te sauvera pas sans toi."

À qui demanderait : "Que faut-il faire pour mériter l'enfer ?" nous pouvons répondre : "Le vouloir !" avec saint Thomas, et ajouter avec saint Augustin : "Dieu qui t'a créé sans toi, ne te damnera pas sans toi." Tout dépend, comme le démontre avec éloquence le P. Monsabré, de notre liberté pour monter au séjour de l'éternelle joie ou pour tomber dans l'abîme de l'éternelle douleur.

Quant aux peines de l'enfer, il est évident qu'elles se font diversement sentir, selon la nature des responsabilités. Tous les hommes n'ont pas la même perception ni la même connaissance du souverain bien ; tous n'ont pas le même secours pour l'atteindre, tous n'apportent pas la même dose de lâcheté et de mauvais vouloir dans l'abus qu'ils font des dons de Dieu ; mais quoi qu'il en soit des accidents qui peuvent varier les peines du réprouvé, l'oracle de l'Écriture demeure toujours vrai : "Il est horrible pour le pécheur de tomber, après sa mort, entre les mains du Dieu vivant."

A notre époque de négation, de doute, de nuance, d'à peu près, de peut-être, il était utile de donner dans la chaire de Notre Dame un enseignement précis, formel et affirmatif sur nos fins dernières. C'est ce que fait le P. Monsabré, en s'appuyant sur la Cité de Dieu de saint Augustin et sur la Somme théologique de saint Thomas. En ce qui concerne l'éternité des peines, tous les Pères de l'Eglise regardent ce point de doctrine comme tellement certain et tellement important qu'ils déclarent que le nier ou en douter est une dangereuse inspiration du démon. Quant à la doctrine des peines de l'enfer, si quelques docteurs n'admettent en elles qu'une douleur de l'âme et d'autres que des souffrances corporelles, le plus grand nombre soutiennent qu'il s'agit, dans l'Écriture, de douleurs qui atteignent la substance de l'homme.

Selon eux, le feu se rapporte à la peine du corps, et le ver rongeur qui ne meurt pas à la peine de l'âme. Ils montrent du reste qu'on ne peut nier la possibilité même d'un feu même matériel sur les âmes. Le savant dominicain n'a rien oublié de ce qu'il est nécessaire de savoir sur le dogme de l'enfer. Mais comme l'Écriture n'a point désigné le lieu où se trouve l'enfer, le P. Monsabré a laissé de côté cette question oiseuse pour insister sur celle dont nous devons connaître la solution position positive, afin de vivre de manière à ne pas être au nombre de ceux auxquels le Juge des vivants et des morts adressera cette foudroyante parole : Allez, maudits, au feu éternel.

L-D. DE CONDÉ.

L'ACTION CATHOLIQUE

Nous avons reçu diverses lettres où l'on nous pose ces questions : l'appel que vous adressez dernièrement aux catholiques a-t-il été entendu ? arriverons-nous à nous unir en vue de l'action électorale ? Resterons-nous, au contraire, un appoint dont disposeront, moyennant quelques bonnes paroles, des candidats plus ou moins sûrs ?

C'est à cette troisième question que nous répondrions le plus volontiers : oui. En effet, si nos lecteurs sont généralement disposés à l'action sous le drapeau même des intérêts religieux, il en est autrement de la plupart des catholiques mêlés à la politique. Les uns restent avec les partis monarchistes et l'union conservatrice ; les autres vont au boulangisme. Tel tout petit groupe paraît même disposé à s'entendre avec les opportunistes et le tiers-parti républicain, qui, dit-on, deviendront sages si nous les acceptons et les soutenons. Quant à l'action catholique indépendante, sans la condamner, sans nier qu'elle puisse offrir des avantages, on ne s'y prête pas.

Et pourquoi ne s'y prête-t-on pas ? Oh ! parce qu'il faudrait rompre des compromis auxquels on s'est habitué, parce que l'on pourrait soulever des mécontentements, parce qu'il y aurait

des difficultés à vaincre, des risques à courir.

Nous en sommes là. Le parlementarisme, qui est l'agitation dans l'impuissance au lieu de l'action, nous a terriblement touchés, nous aussi. Nous croyons plus aux alliances qu'aux principes, et nous qu'on nous de tous côtés des concessions au lieu de poser de conditions.

En parlant ainsi, nous constatons l'état des choses sans songer le moins du monde à blâmer ceux de nos amis qui, faute de mieux, cherchent à obtenir des promesses quelconques. Ces promesses, sincères ou non, nous reconnaissons au moins notre force. Elles prouvent que, si nous étions organisés comme le Centre en Allemagne, comme le parti catholique en Belgique et en Suisse, nous pourrions avoir une grande action.

Et cependant nous ne nous organiserons pas.

Nous publierons quelques-unes des lettres que nous avons reçues. On verra par elles que, le jour où l'on voudra se constituer pour joindre enfin, sur le terrain politique, les actes aux paroles, les appuis ne manqueront point.

EUGÈNE VEUILLLOT.

L'ANTOINISME

Dès aujourd'hui, en dépit des banquets, diners et punchs offerts à M. Antoine, il est manifeste que l'antoinisme ne pas fera échec au boulangisme. L'antoinisme ne sortira même pas de l'état embryonnaire. M. Antoine, pour avoir été gonflé trop fort et lancé trop tôt, va rater. C'est ainsi qu'il en arrive pour les bulles de savon que font les enfants.

Nous regrettons que l'ancien député de Metz se soit exposé à cette leçon, mais nous ne regrettons pas qu'il la reçoive. Il a commis une faute en voulant exploiter, au profit de la République parlementaire expirante, des regrets et des espérances qui ne relèvent pas de l'esprit de parti. Il était juste que tout de suite il en fut puni.

Quant aux opportunistes et aux radicaux, ils ont fait là de concert un mauvais coup de plus. Et ce mauvais coup était aussi une sottise. En effet, au tort, si grave pour des hommes qui tiennent le pouvoir, de pousser à des manifestations dont le développement eût été dangereux, ils ont joint la maladresse d'affaiblir leur meilleur argument contre M. Boulanger. Il est l'homme de la guerre, ne cessait-ils de dire depuis longtemps ; et voilà que, pour lui nuire, ils mettent en avant M. Antoine, lequel représente essentiellement l'idée de la revanche. C'est bien, d'ailleurs, sur ce terrain que se sont d'abord placés les promoteurs des manifestations. Ils ont voulu faire crier, coûte que coûte : Vive l'Alsace-Lorraine ! afin qu'on ne cria plus Vive Boulanger !

L'opinion n'a pas pris le change. Dans cette diversion, qui devait l'entraîner, elle a reconnu un misérable calcul. M. Antoine ne sauvera donc pas le régime actuel et, comme

il aime la France, il finira par s'en consoler ; d'autant plus que, s'il reste à sa place, au lieu de chercher à faire un mauvais tapage, il sera élu député à Paris ou ailleurs.

Quant aux opportunistes et aux radicaux, ils doivent voir par ce nouvel échec que rien ne leur réussira plus. Tout ce qu'ils entreprennent inspire de la défiance, ou du dédain, ou du dégoût, et il suffit qu'on leur donne la main pour se diminuer.

EUGÈNE VEUILLLOT.

LA MANAGÈRE AGRICOLE

Dans une exploitation bien conduite, ce n'est pas tout de rencontrer aux mancherons de la charrue un travailleur habile sachant préparer convenablement un ensemble de récoltes intelligemment combiné, et remplir avec régularité ses granges, ses caves. La prospérité de la maison du cultivateur demeurera toujours incomplète, s'il n'est pas suffisamment secondé par une campagne laborieuse et douée comme lui de la sagacité nécessaire pour tirer de toutes choses le parti le plus avantageux.

La bonne direction de l'intérieur, à commencer par celle des enfants et des serviteurs, l'entente et l'économie dans les dépenses du ménage, la surveillance de la vacherie et du poulailler, l'utilisation des produits de la basse-cour, de même que du jardinage qui devrait exister sur chaque ferme, tel est le rôle propre de la femme du cultivateur. Nous pourrions citer maintes maisons dont les bénéfices et les succès sont dus à la bonne direction de la femme du cultivateur.

BLE AYANT SOUFFERT DE GELÉE.
EMPLOYÉ COMME SEMENCE

Le *Prairie Farmer*, publié à Chicago, informe que les cultivateurs des territoires et possessions britanniques du Nord, qui ont fait usage, pour la semence, de blé ayant souffert de la gelée, entretiennent de grandes craintes quant à sa bonne levée ; celui qui est levé est de chétive apparence. On ne connaît pas encore la quantité de ce blé qui a été semé. Cette situation est considérée tellement grave, qu'à Minneapolis les directeurs de chemins de fer ont tenu une assemblée et à laquelle les propriétaires de greniers à blé (*elevator*), ont été priés de fournir du blé aux fermiers n'ayant pas le moyen d'en acheter. Cette demande a été favorablement accueillie, et les fermiers obtiendront du blé de semence des directeurs des greniers à blé en leur payant, après la prochaine moisson, le prix du blé acheté plus dix pour cent, ou assez de blé pour rencontrer le prix d'achat et l'intérêt.

NETTOYER LE POULAILLER AFIN D'EN CHASSER LES POULX QUI S'ATAQUENT AUX VOLAILLES.

Dans quelques semaines viendront les chaleurs et avec elles, les poux dans le poulailler. Il faut prévenir à l'avance ce danger en nettoyant le poulailler sans retard. Une chose chose faite à temps sauve beaucoup de trouble et d'argent. Grattez et nettoyez tous les coins du poulailler, videz les nids, remplacez la vieille paille, enduisez les perchoirs d'huile de charbon. C'est le meilleur moyen de détruire la vermine qui pourra vous causer beaucoup d'ennui si vous ne prenez pas, dès maintenant, les moyens de vous en débarrasser.

(Le Nord).

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA

17 Avril 1889—N° 29

LA

FILLE ERRANTE.

(Suite et fin)

"Gildas ! pauvre Gildas !" dit-elle en posant le front sur sa poitrine.

Deux jours après on enterra dans un angle du cimetière des Murelles le misérable à qui Dieu avait épargné la honte du bourreau, et une semaine plus tard, Tréguier, sa fille et Gildas, après avoir abandonné aux pauvres la fortune de Kermœl, prenaient passage sur le navire dont le jeune homme avait le commandement en second.

Ils allaient chercher en Amérique un bonheur que d'amers souvenirs les auraient empêchés de goûter en France.

Aujourd'hui, le Moulin des Trépas s'écroule pierre à pierre dans les hautes herbes du village des Murelles.

LA STATUOMANIE

Aimez vous les statues ? On en a mis partout. Il n'y a plus guère de chef lieu d'arrondissement sans statue, et plusieurs chefs lieux de canton ont la leur. A quand le tour des simples communes ? On ne se contente pas de couler en bronze le grand homme dans le lieu qui l'a vu naître, on le coule dans le lieu où il a demeuré, dans le lieu où il est mort, dans le lieu où reposent ses cendres. C'est une débauche, une orgie de statues pédestres ou équestres de bustes et de plaques commémoratives.

Si les choses continuent à aller de ce pas, il y aura bientôt en France autant de gens en marbre et en bronze dressés sur les places publiques qu'il y a d'articles et de notices dans la volumineuse biographie de Michaud.

Les grands hommes du temps présent et les grands hommes de l'avenir sont encore plus favorisés que ceux du passé. Dorénavant celui qui aura découvert une variété de fruits, de légumes ou de fleurs, aura droit à sa plaque ; la buste sera décerné à celui qui aura perfectionné le vélocipède ou le tricycle. Les statues seront pour les inventeurs des découvertes encore plus importantes. Comme les carrefours, les places publiques, les jardins et les squares pourraient ne pas suffire, je propose de remplacer

par autant de statues les bornes kilométriques de nos routes nationales, départementales et vicinales. On apprendra de la sorte l'histoire, la philosophie, la littérature en voyageant à pied, à cheval ou en voiture. Rien qu'avec la plupart de nos sénateurs et de nos députés actuels, on aura une jolie collection de bornes.

Parlons sérieusement. On ne devrait perpétuer en bronze et en marbre que ce qui mérite vraiment de passer à la postérité ; la sainteté, le génie, l'héroïsme.

Je conçois les statues de Charlemagne, de Saint Louis, d'Henri IV, de Condé, de Turenne, de Napoléon, de Desaix, de Saint Bernard, de Jeanne d'Arc, de Saint Vincent, de Pascal, de Bossuet, de Fénelon, de Corneille, de Chateaubriand, de Lamartine, etc. Je ne conçois pas les statues d'homme de troisième et de quatrième ordre. Or ce sont ces statues qui abondent. L'amour de la médiocrité est tel aujourd'hui que les médiocres seuls ou presque seuls sont montés sur un piédestal. On va jusqu'à déboulonner la statue d'un vrai grand homme pour mettre à sa place l'effigie d'un grimaud de lettres ou d'un républicain célèbre par son obscurité.

Que dire des statues érigées aux indignes ? J'appelle indignes ceux qui ont employé leur talent à combattre la vérité et la vertu, à propa-

ger l'erreur et le vice. De pareils hommes méritent tout au plus d'avoir leur buste en plâtre dans les bibliothèques et les musées ; mais c'est offenser la pudeur publique de mettre leurs traits sous les yeux de la foule, des femmes et des enfants.

Voici une fillette qui n'a pas fréquenté les collèges féminins et laïques où, sous prétexte de littérature, tout se dit et s'apprend. Elle passe au bras de son père, sur le boulevard Saint Germain et devant la statue de cet écrivain obscène, qui a nom Diderot.

—Papa, dit la fillette, c'était un littérateur de la fin du dernier siècle, n'est-ce pas Diderot ?

—Oui, mon enfant.

Et le père hâte le pas et parle d'autres choses. Que répondre en effet, si la curieuse s'avise de demander des détails sur les ouvrages de Diderot.

On érigea, il y a quelques années, dans une grande ville de province, la statue d'un romancier dont les livres ne sont pas à l'usage de la jeunesse studieuse. Quelques jours plus tard, les collégiens de la ville arrivaient par bandes, demander à la bibliothèque publique les romans de A... Heureusement le bibliothécaire était un père de famille et un chrétien. Il s'arrangea de façon à décourager cette curiosité dangereuse. Encore une fois, il ne faut dresser sur le sol de la France que les ima-

ges des saints, des héros et des génies. Ces vrais grands hommes sont assez nombreux dans notre patrie pour que le manque de statues ne se fasse pas sentir.

Quant aux statues des quatre vingt-sept principales villes de France que Félix Pyat voudrait voir sur la place de la Concorde, il ne se peut imaginer rien de plus ridicule. On pent, à la rigueur sans mettre leur nom sur le socle, caractériser la justice, le courage, la prudence, l'agriculture et le commerce ; mais qui caractérisera et différenciera Périgueux et Soissons. Je ne vois d'autre moyen que que de mettre entre les mains de Périgueux un pâté de foie gras et dans celles de Soissons une coupe de haricots.

JEAN GRANGE.

Agriculture

DÉPENSE ANNUELLE DE GRAINS POUR UNE POULE

La dépense annuelle en grains pour une poule, lorsqu'elle est nourrie de manière à donner quelque profit, varie de 50 cts à une piastre. Voici ce que dit à ce sujet un éleveur de volailles : "Tenant un compte régulier des dépenses occasionnées pour la nourriture de mes poules, j'ai pu me convaincre que chacune d'elles

avait été vu dans la rue du Roi, vers six heures, et enfin son cadavre fut trouvé, comme nous le disions plus haut. La mare était basse dans le temps. On suppose qu'il s'est noyé en voulant aller voir un feu de paille que des gamins avaient allumé sur la glace de la rivière St. Charles.

M. le coroner Billeau a tenu une enquête hier après midi.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"Messieurs. Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreux ulcères commencent à se montrer, et peu à peu se multiplient à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médicament. Maintenant il y a très peu de douleurs, et son sang est devenu parfait. Je vous envoie, de son âge qui jouit d'une meilleure santé, je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vos sincères, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en ce temps qu'on de voir, de venir auprès de vous et de reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement converti d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le sang se faisait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et la santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et le jour où je vous envoie cette lettre aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vos sincères, HIRSH PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉ PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes; prix \$1, six pour \$5.

Pilules et Onguent d'Holloway

Quelques constitutions ont une tendance au rhumatisme et en sont tourmentées pendant toute l'année. Faites bassiner les membres malades avec de la saumure chaude, et après frottez avec de l'Onguent, on trouvera que c'est le meilleur moyen de diminuer l'agitation, et avec les Pilules d'Holloway le meilleur moyen d'arrêter la maladie. Il n'est pas besoin de plus de quelques jours d'essai de ce remède sûr et adoucissant, pour guérir complètement de ce mal. Les douleurs sont enlevées sans difficulté par les remèdes peu coûteux d'Holloway, qui donnent confort en modérant les vaisseaux engorgés et en calmant les nerfs trop excités.

Marché de Québec

Farine et Grains.

Québec, 10 avril 1889.

Farine—Sup. extra, baril, 196 5/8	50 a	5 75
Extra	5 45 a	5 50
Extra pour boulanger.	6 00 a	6 60
Extra du printemps.	5 20 a	5 30
Superfine No 2.	5 00 a	5 10
Farine	4 60 a	4 75
Farines en poches, de 100 livres.	2 75 a	2 90

Provisions, Etc., Etc.

Québec, 10 avril 1889.

Beurre frais par livre.	0 25 a	0 30
Beurre salé par livre.	0 20 a	0 23
Catanes par mine.	0 40 a	0 60
Œufs par douzaine.	0 18 a	0 20
Sucre d'érable par livre.	0 08 a	0 07
Pommes par livre.	0 12 a	0 12 1/2
Oignons par baril.	2 25 a	2 50
Pommes par baril.	1 75 a	3 00
Oranges par caisse.	5 50 a	6 00
Citrons par caisse.	3 50 a	4 00
Tabac canadien en feuille par lbs	0 15 a	0 18

Lards, Jambons, etc.

Québec, 10 avril 1889.

Porcs frais, par 100 livres.	7 25 a	7 50
" par livre.	0 10 a	0 10
Salé, par livre.	0 10 a	0 11
" par baril.	17 00 a	18 00
Jambons frais, par livre.	0 10 a	0 11
" fumés par livre.	0 12 a	0 13

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 10 avril 1889.

Bœuf—tère qualité, par 100 lbs.	10 00 a	10 00
2ème	7 25 a	8 50
3ème	6 25 a	7 00
Bœuf par livre.	0 05 a	0 12 1/2
Veau par livre.	0 10 a	0 12
Mouton par livre.	0 10 a	0 12
" du printemps, chaque.	1 50 a	2 00

Poissons.

Québec, 10 avril 1889.

Poissons—Sèche le quintal.	4 00 a	4 50
Morue verte le baril.	5 25 a	5 50
Saumon No 1, baril de 200 livres.	17 00 a	17 00
Saumon No 1, la livre.	0 10 a	0 11
Mars du Labrador par baril.	6 00 a	6 25

Marché au Cuir

Québec, 10 avril 1889.

Cuir espagnol à semelle, n. 1, par livre.	\$0 24 a	0 25
Do " n. 2.	0 21 a	0 23
Cuir à semelle dit Slaughter n. 1	0 26 a	0 27
Cuir à harnais.	0 28 a	0 31
Waxed Upper.	0 35 a	0 40
Yaché dit Buff et Pobbled, par pied.	0 13 a	0 15
Yaché à patente.	0 15 a	0 17
Yaché emailée.	0 50 a	0 56
Peaux de veau, lourd, par livre.	0 60 a	0 75
Do léger.	0 24 a	0 28
Cuirs fins, petits.	0 20 a	0 23
Do grande.	0 26 a	0 30

Heures des Offices de la Semaine Sainte

DANS LES EGLISES DE CETTE VILLE

HAUTE-VILLE

MASILLIQUE—Jeu: Messe à 6 heures et office du jour à 8 heures.
Vendredi: Office et sermon sur la Passion à 8 heures a. m.
Samedi: Bénédiction de l'Eau à 9 heures a. m. Messe à 9 heures et Matines de Pâques à 4 heures P. M.
Offices des Téniers:—Mercredi, Jeudi et Vendredi à 3 1/2 heures P. M.

CONGRÉGATION, H.-V.—Jeu: Messe à 6 heures.
Vendredi: A 3 heures, exercice solennel du Chemin de la Croix—Avant cet exercice, des amateurs distingués chanteront quelques strophes du *Stabat Mater* de Rossini. Le seigneur Haydn accompagnera le chœur.

HOTEL-DIEU.—Vendredi: Sermon sur la Passion à 2 heures P. M.
Jeu, vendredi et samedi: Office à 6 heures A. M.

BASSE-VILLE

N.-D. DE LA VICTOIRE.—Jeu: Reposoir—Prière à 7 heures p. m.
Vendredi: Chemin de la Croix à 7 heures p. m. avec vénération d'une relique de la *Vraie Croix*.

FAUBOURG ST.-JEAN.

ST. JEAN-BAPTISTE.—Jeu: Messe à 6 hrs. et office du jour à 8 heures.
Vendredi: Office à 8 heures A. M.
—Vénération de la Vraie Croix à 1 heures, 2 heures, 3 heures et 4 heures. Chemin de la Croix à 5 heures P. M.—Sermon sur la Passion à 7 heures P. M.

ST. ROCH.

ST. ROCH.—Jeu: Messe à 8 heures A. M.
Vendredi: Office à 8 heures; Sermon sur la Passion à 4 heures P. M. pour les dames et les demoiselles et à 7 1/2 hrs. P. M. pour les messieurs.

CONGRÉGATION.—Jeu: Messe à 8 heures A. M.
Vendredi: Office à 7 hrs. A. M.

ST.-SAUVEUR.

ST.-SAUVEUR.—Jeu: Messe à 8 hrs. A. M.
Vendredi: Office à 8 hrs. A. M. Sermon sur la Passion à 2 1/2 et à 7 heures P. M.
Samedi: Messe à 7 heures.

Ce qu'il y a de mieux.

Nous aurions visité l'établissement de MM. Gauthier, peintres décorateurs, marchands de tapisseries, de peintures, etc., No 290 rue St. Joseph, St. Roch, et nous ne croyons pas exagérer en disant que c'est le plus vaste, le mieux assorti de toute notre ville. Après les réparations qu'elle vient de subir, cette maison n'est plus reconnaissable; ses proportions sont maintenant très considérables, et l'élégance et la richesse qui y règnent ne manquent pas d'attirer les connaisseurs. Ainsi, l'assortiment de tapisserie qui s'étale sur tous les rayons de ce magasin flatte agréablement la vue du visiteur, qui ne peut se lasser d'admirer tant de beautés artistiques.

La maison Gauthier a fait tout dernièrement une importation considérable de tapisserie de la plus grande richesse et des genres les plus nouveaux.

Des tapisseries de plafond méritent une mention toute spéciale; il est difficile de trouver mieux que ça.

Cet assortiment est sans contredit le plus complet que nous ayons vu jusqu'à ce jour à Québec; il y a là des patrons pour tous les goûts comme pour toutes les bourses.

Quant à l'atelier de peintures de MM. Gauthier, il suffit de jeter les yeux dans toute la province pour se convaincre que cette maison peut rivaliser avec n'importe quel autre établissement du même genre non seulement de notre ville, mais aussi de toutes les cités du Canada.

On voit aussi à cet établissement un assortiment choisi de moules pour encadrement.

Nous prions nos lecteurs de faire une visite à la maison Gauthier et de juger par eux-mêmes des faits que nous venons de faire connaître.

Québec, 13 avril 1889.—S. I. 971

DÉCÈS

Le 12 avril, à 1 heure de l'après-midi, sieur Michel Roy, époux de dame Marie Louise de Lauradante, à l'âge de 86 ans. Sa sépulture a eu lieu le 15, à l'église St-Jean-Baptiste.

A St-Sébastien, Beauce, le 12 courant Louis Alexandre, 3me enfant de Téléphore Garon, marchand, à l'âge de 19 mois.

Express à vendre.

M. A. DUGAL, de SAINT-ROCH, offre en vente une voiture-express en très bonne condition, que l'on pourra voir à sa résidence, 397, rue Saint-Valier.

S'adresser à
M. A. DUGAL,
397, rue Saint-Valier,
Saint-Roch de Québec.
Québec, 11 avril 1889—im 967

HOME NEWS

NOTRE spécifique No 23 restaure d'une manière permanente les forces vitales épuisées, la virilité perdue et la débilité générale, quand tout autre traitement fait défaut. Envoyez 6 cents en timbres pour notre TRAITÉ et les DIRECTIONS en vue de la guérison à domicile.

TORONTO MÉDICINE CO., 343, avenue.
STADINA, TORONTO, ONTARIO
S. I.

Québec, 25 mai 1888—tan 8.1

Maintenant en vente

Au bureau du

"**Courrier du Canada.**"

HISTOIRE DE LA

Paroisse du Cap Santé

DE 876 PAGES,

Par M. l'abbé F.-X. GATTEAU.

50 cents

Dernière Edition

A QUOI BON ?

Nous lisons dans le *Monde* :

Entendu sur la rue :
—As-tu des nouvelles du Concile de St. Thimothée ?
—Le conciliabule, tu veux dire ?
—Ah ! Il y a bulle, déjà. Alors, c'est que le concile est avancé. Et quels résultats ?
—Le faux Grand Vicaire est réélu sūpape.

—C'est assez ridicule. On m'avait pourtant dit que la petite église voulait briser avec lui.

—On dit que le prochain concile aura lieu dans quelques jours et qu'on procédera alors au couronnement du Soupape dans des jardins de carottes.

Eh bien, franchement, un grand journal comme le *Monde* devrait-il publier des entrefilets de ce ton et de ce style ?

Que l'on combatte l'*Etendard* tant qu'on voudra, que l'on discute avec M. Trudel les questions sociales ou politiques. Mais nous nous déclarons impuissant à comprendre et depuis longtemps, comment certain genre de polémique, certaines persistantes attaques, certaines farces injurieuses, peuvent être utiles à la cause conservatrice.

Nous conjurons notre confrère, le directeur du *Monde*, d'empêcher qu'on n'écoule dans les colonnes de son journal le vieux stock du *Canard* ou du *Farceur*.

On lit dans l'Electeur :

C'est une bonne chose que M. Thomas McGreevy ait été choisi comme président de la compagnie du Richelieu, car, au moins, cette nomination assurera à Québec sa part légitime du trafic de la compagnie, ce dont elle ne jouissait pas auparavant quoique la majorité des actions fut entre les mains des Québécois.

Le comte de Louvière qui doit remplacer M. Duchastel comme chancelier du consulat général de France à Québec est attendu aujourd'hui en cette ville.

M. Duchastel doit quitter Québec le trente de ce mois pour aller demeurer à Amsterdam, Hollande et y occuper le même poste qu'ici.

Voici le sommaire du dernier numéro du *Chercheur*, qui est très intéressant :

SOMMAIRE :

La réception de M. Jules Claretie à l'Académie française.....Léon Aubineau
Eloquence académique : Discours de réception.....Jules Claretie
La statue de Jean-Jacques Rousseau à Paris.....Auguste Roussel
L'immortelle.....Louis de Chauvigny
Critique musicale : Les chœurs d'Esther—Musique d'Arthur Coquard. A. Jullien
Littérature intime : Une lettre de Mgr Souland.

A travers la Science : Orgues électriques—Nouvelles chevilles pour pianos et violons—Le papier de canne à sucre—Nouveau parafoiré.
Bibliographie : De la philosophie du devoir—Demain—De la séparation de l'Eglise et de l'Etat—Litanies de la sainte Vierge.

Mouvement de la librairie.

SINISTRE A SARMOA

150 pertes de vie

San Francisco, 10.—Une lettre reçue d'Apia, Samoa, à la date du 30 mars dernier, dit :

En cherchant à effectuer une solution des difficultés samoennes, survenues et à protéger leurs intérêts respectifs dans ces îles, les Etats-Unis et l'Allemagne, ont perdu près de 150 hommes et 3,000,000 de piastres de propriété.

La plus violente et la plus désastreuse ouragan qu'on ait jamais vu dans l'Océan Pacifique Sud s'est abattu sur ces îles, le 16 et le 17 mars et comme résultat : 6 vaisseaux de guerre et 10 autres navires ont été mis en pièces sur les récifs dans le havre ou jetés sur la grève en face de la petite ville d'Apia et 142 officiers et hommes d'équipages des flottes américaines et allemandes ont trouvé la mort à des milliers de milles de leur terre natale.

L'amiral Kimberley dit : " Durant toute mon expérience de la mer, je n'ai jamais vu pareille tempête, et il m'est impossible de dire pour le moment quelle sera l'étendue des pertes.

L'excitation dans Apia, quelques jours après la tempête s'est enfin calmée. La ville est encore sur la garde des marins. Il n'y a aucun gouvernement local à Apia depuis des mois et par conséquent l'état sanitaire de la ville laisse à désirer. Il y a danger que la fièvre s'y déclare.

Bien que 146 hommes aient péri dans cette tempête, il n'y a encore que 40 cadavres qui aient été recouverts. On commença d'abord par inhumer les Américains dans le cimetière contigu de celui de la mission anglaise et les Allemands dans le cimetière français catholique. Ensuite comme il devenait impossible d'identifier les cadavres et

qu'il faisait une grande chaleur, on inhumait les cadavres où on les trouvait.

Retraite au Pensionnat

La retraite préparatoire à la communion pascalle commencera ce soir au Pensionnat de l'Université, sous la direction de R. P. Hamond S. J. Les exercices auront lieu, le matin à 7 heures, et l'après-midi à 2 heures et à 8 heures. La classe instruite de la ville y est cordialement invitée.

Grains de sémence

La goélette *P. Fortin*, propriété de M. G. Tanguay, de cette ville, et la goélette *Anne*, capitaine Marc Gauthier, de St-Irénée, ont été noisées par M. J. A. Tremblay, des Eboulements, pour descendre des grains de sémence aux Eboulements et à St-Irénée.

Ces goélettes s'en iront Québec ce soir ou demain.

La police et Morrison

Morrison est toujours l'objet des plus actives recherches de la police. Elle a visité sans succès des maisons sur un parcours de douze milles dans le rang appelé North Hill et sur une cote nommée Back Ridge. Il paraît que les arrestations vont cesser, jusqu'à ce que l'on ait connu le résultat au sujet de la demande d'*Habes Corpus* dans la cause Hamilton et McLeod.

Cour Criminelle

16 avril.

La Cour s'ouvre à 10.05 heures sous la présidence des honorables juges Tessier et Boisé.

Les jurés entrent en Cour et donnent un verdict de culpabilité contre l'accusé Fairbairn, en le recommandant à la clemence du juge.

On instruit ensuite le procès de trois prisonniers Onésime Thibault, Thomas Picard et Joseph Cardinal, accusés de vol et d'assaut grave, sur la personne d'un nommé Alfred Thérien, à St-Sauveur, le 10 novembre 1888.

M. A. Corriveau occupe pour les prisonniers Thibault et Picard, et M. Bouffard pour Cardinal.

Après avoir entendu les témoins, les jurés se retirent et reviennent quelque temps après avec un verdict de "coupables d'assaut" contre les trois prisonniers.

La Cour s'ajourne à ce matin.

Evasion de prisonniers

Une dépêche reçue hier matin, au bureau de police, informait les autorités que les prisonniers internés dans la prison du district de Beauce, s'étaient révoltés et qu'après avoir battu leurs gardiens, entre autres le sergent Harpe de la police provinciale qui était là afin de tirer au clair l'affaire du vol commis au presbytère de St-Frédéric, de Beauce, dont le Rev. M. Martin fut la victime.

Au nombre des prisonniers échappés sont les deux frères Giroux, accusés de ce vol, Theodore et Joseph Poulin et Jérémie Dulac, accusés d'incendiat. Ces cinq malfaiteurs étaient logés dans la même cellule, sous la surveillance du sergent Harpe et du geolier.

Hier matin ils réussirent à s'évader, après avoir presque assommé leur gardien. A six heures hier soir, Jean Giroux fut arrêté dans une grange entre St-Joseph et St-François. Les autres ont pris le large.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.
"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus couronné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la régénération des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie."
HORACE FAIRBROTHER,
Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère.
"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint pénible qu'il semblait près de mourir, et tout-fait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont j'avais toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher. Jugez de ma gratitude! A vos sincères,
Mrs. EMMA GEDNEY,
159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.
"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri."
JOSEPH WALDER,
Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu par tous les droguistes.

Marché au Charbon.

Québec, 10 avril 1889.

Par chaudière		
Wishu pour engin.	6 25 a	6 50
" " grilles.	7 00 a	7 50
Sydney pour engin.	5 00 a	6 00
New-Castle pour forge.	7 00 a	7 00
Par tonne.		
Cumberland pour forge.	8 00 a	8 25
Anthracite américain.	6 25 a	6 75
Chokawanna & Wilheoborn.		

HARAS NATIONAL

BUREAU, 30 RUE ST-JACQUES, MONTREAL FERMES, OUTREMONT, PRÈS MONTREAL

CHEVAUX FRANCAIS

TROISIEME IMPORTATION

NORMANDS, PERCHERONS, BRETONS,

Aux sociétés d'agriculture, aux cercles agricoles et aux cultivateurs

TOUT en continuant à vendre des étalons la Cie du HARAS NATIONAL est prête à en placer dans les comtés, sous la garde de ses serveurs, les louant pour la saison.

Québec, 10 avril 1889—im

</

